



Mercredi, 31 mars 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Résolution d'urgence

Sud Soudan: élections générales et référendum doivent être "crédibles, libres et réguliers"

Direction générale de la Communication
PARLEMENT EUROPEEN

RESOLUTION D'URGENCE SUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX AU SUD SOUDAN

Débat: 31 mars 2010
Vote: 1 avril 2010

Sud Soudan: élections générales et référendum doivent être « crédibles, libres et réguliers »

L'Assemblée ACP-UE a débattu aujourd'hui des mesures nécessaires pour consolider la paix au Sud Soudan. Députés européens et parlementaires ACP voteront une résolution qui souligne la nécessité que les élections générales soient « crédibles, libres et régulières ». L'Assemblée invite également l'Union africaine et la communauté internationale à envisager un mécanisme de transition en cas de sécession.

A l'approche des élections générales soudanaises, qualifiées de « décisives » pour le processus de paix, l'Assemblée réaffirme son « adhésion totale » à l'Accord de Paix Global et demande à toutes les parties de l'appliquer. L'APP invite toutes les parties à cesser les violences. Le Gouvernement du Sud Soudan (GOSS) doit, de son côté, « faciliter les dialogues intertribaux » et assurer une plus grande présence de l'État dans le domaine de la sécurité, en tenant compte de la « composition ethnique des unités » de police.

Les signataires de l'APG (le Parti national du Congrès – NCP et le Mouvement de libération du peuple soudanais – SPLM) doivent mettre en œuvre les réformes démocratiques essentielles pour veiller à ce que les élections nationales ainsi que le référendum du Sud soient « crédibles, libres et réguliers ».

Ces élections seront les premières à se tenir depuis la conclusion de l'Accord de Paix Global (APG), signé en janvier 2005 entre le gouvernement du Soudan et le SPLM/A (Mouvement/Armée de libération du peuple soudanais). Cet accord a mis fin à une guerre civile qui a coûté la vie à plus de deux millions de morts et fait près de quatre millions de réfugiés et de déplacés.

Ces élections interviennent avant le référendum sur l'autodétermination du Sud Soudan, prévu en janvier 2011, et celui sur la région d'Abyei.

La recrudescence des affrontements tribaux a fait des milliers de morts depuis le début de l'année 2009 au Sud Soudan, l'une des régions les moins développées du monde. Le taux d'alphabétisation n'y est que de 24 % et 90% des femmes ne savent ni lire ni écrire.

Mécanisme de transition post referendum

Au-delà des réformes démocratiques, d'autres questions doivent trouver des réponses comme la citoyenneté, la délimitation de la frontière Nord/Sud, la démilitarisation des zones frontalières et le partage des ressources, notamment du pétrole, dans la perspective du référendum sur l'autodétermination du Sud.

Dans l'hypothèse où la sécession serait approuvée par référendum, l'Assemblée incite l'Union africaine et la communauté internationale à envisager un mécanisme de transition. Les députés estiment qu'une « période de transition post référendum est nécessaire pour que les accords signés avant le référendum et arrêtant les modalités d'une sécession pacifique puissent être correctement mis en œuvre et gérés ».

La mission des Nations unies au Soudan (MINUS) a selon l'Assemblée « concentré son attention sur le contrôle du respect de l'APG au détriment de son mandat de protection des civils ».

Engagements des donateurs non respectés

La communauté des donateurs n'a pas respecté ses engagements d'Oslo (Norvège) en 2005. Seule une petite partie des 4,8 milliards d'USD promis est réellement parvenue à la région. Suite à la signature de l'APG, la Commission européenne a alloué plus de 500 millions d'EUR, principalement aux zones où des activités de redressement, de réhabilitation et de développement ont été mises en œuvre après le conflit. Le Soudan n'ayant pas ratifié la révision de l'accord de Cotonou, ce pays ne peut plus recevoir d'aides du Fonds européen de développement.

Agenda détaillé de la réunion :

http://www.europarl.europa.eu/intcoop/acp/60_19/default_fr.htm

Lieu de la réunion : Magma Conference Center - Tenerife (Espagne)

Contacts:

Thomas Dudrap

Service de presse (FR)

☎ : +32 498 98 32 84

✉ : thomas.dudrap@europarl.europa.eu

Natalia Dasilva

Press Service (EN, ES)

☎ : +32 494 94 39 85

✉ : natalia.dasilva@europarl.europa.eu